## SOMMATRE

Stanislaw PLAWSKI. — L'erreur de droil	445
Henri MICHARD. — Le centre de formation et d'études de l'éducation surveillée de	4£0
Vaucresson  Jacques-Bernard HERZOG. — Juridictions militaires ou tribunaux de droit commun?	459 477
	•,,
VARIÉTÉS	
Les droits des détenus dans la République fédérale d'Allemagne	<b>4</b> 85
Jean-Paul DOUCET. — Une discussion sur l'erreur de droit	
Pierre CANNAT. — Réflexions téméraires sur l'imprudence des usugers de la roule.	505
CHRONIQUES	
A. Ohronique de jurisprudence :	
I. Droit pénal général, par Alfred LÉGAL  II. Crimes et délits contre la chose publique, par L. Hugueney  III. Crimes et délits contre les personnes, par L. Hugueney.  IV. Crimes et délits contre les biens, par P. Bouzat  V. Procédure pénale, par Jean Robert	518 523 524
B. Chronique législative, par P. Arpaillange et R. Vouin	
O. Chronique pénitentiaire	
D. Chronique de drois pénal militaire	
E. Chronique de criminologie, par Jean Pinatel	
F. Chronique de police, par Jean Susini	
G. Chronique du Parquet et de l'Instruction	
H. Chronique de défense sociale	0/4
INFORMATIONS	611
Nécrologie : José Beleza dos Santos. — Le problème des courtes	
peines d'emprisonnement devant la Société des Prisons. — La loi sur le régime pénitentiaire du Venezuela. — L'internement de sureté devant la Cour d'appel criminel anglaise en 1961. — La libération conditionnelle en Australie. — L'abandon du culte de la personnalité et le développement	
du droit pénal saviétique. — Réparation par l'Etat du préjudice causé aux victimes de crimes de violence. — Le séminaire d'études criminologiques de Glasgow (6-13 avril 1962). — XVI <sup>e</sup> session d'études des juges des	
enfants (Vaucresson, 21 mai-2 juin 1962). — Code de déontologie des psychologues (Conférence de presse, 13 juin 1962). — La réunion des organisations intergouvernementales et non gouvernementales intéressées à la prévention du crime et au traitement des délinquants (Genève, 4 décembre 1961). — He Conférence internationale de l'Union mondiale des organismes pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (Bruxolles, 20-25 mai 1963).	
NOTES BIBLIOGRAPHIQUES	<b>62</b> 6
ABONNEMENTS   France et F.OM 50 NF   Etranger 55 NF	
Les Abonnements sont reçus exclusivement à la Librairie Sirey 22, rue Souffiot, Paris-V <sup>6</sup> .	
(Comple chèques postaux « Revues Sirey » : Paris 12976-93)	

Toute la correspondance relative à la rédaction de la Revue doit être adressée à M. Marc Ancel, à la rédaction, 31, rue Saint-Guillaume, Paris-VII.

REVUE

DE

HOMEROISCA

S ALIC

ESTANTE 30

TABLA

## SCIENCE CRIMINELLE

ET DE

## DROIT PÉNAL COMPARÉ

publiée sous les auspices du CENTRE FRANÇAIS DE DROIT COMPARÉ

avec la collaboration de L'INSTITUT DE CRIMINOLOGIE et de L'INSTITUT DE DROIT COMPARÉ de l'Université de Paris

et avec le concours du CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

## COMITÉ DE PATRONAGE

M. BATTESTINI, Premier Président de la Cour de cassation. — A. BESON, Conseiller du gouvernement pour les affaires judiciaires. — P. BOUZAT, Doyen honoraire de la Faculté de Droit et des Sciences économiques de Rennes. — J. BROUCHOT, Premier président honoraire de la Cour de cassation. — M. GARÇON, de l'Académie Française, Avocat à la Cour de Paris. — L. HUGUENEY, Professeur honoraire à la Faculté de Droit et des Sciences économiques de Paris. — G. LE BRAS, Doyen honoraire de la Faculté de Droit et des Sciences économiques de Paris. — A. LEGAL, Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences économiques de Montpellièr. — M. ROUSSELET, Premier président honoraire de la Cour d'appel de Paris, Membre de l'Institut.